



Faimés, le 16 mars 2022

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 28 mars 2022** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

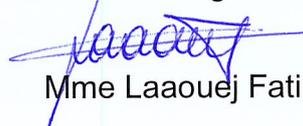
Séance Publique,

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Subventions 2022
4. Acquisition et installation d'une centrale téléphonique IP - cahier des charges - approbation
5. Environnement - actions zéro déchet 2022 - mandat à Intradel
6. Assemblée Générale Ordinaire de la Ressourcerie du Pays de Liège

Huis Clos

7. Enseignement - Désignation enseignants - Confirmation
8. Remplacement Educatrice
9. Désignation auxiliaire professionnelle
10. Remplacement Educatrice
11. Enseignement communal - nominations
12. Engagement auxiliaire professionnelle

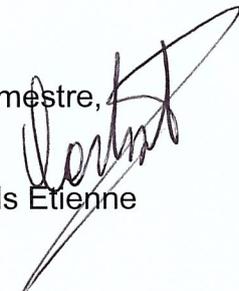
La Directrice générale ff,


Mme Laaouej Fatima

Par le Collège,



Le Bourgmestre,


M Cartuyvels Etienne